

## "Je ne veux pas voir une fête qui dépare!"

Charlie-Hebdo publiait chaque semaine "les couvertures auxquelles vous avez échappé cette semaine". La Suisse a échappé cette année à deux commémorations du 1<sup>er</sup> Août qui ont paru de trop mauvais goût à certains.

Le conseiller d'Etat Benjamin Hofstetter, directeur de la police du canton de Berne, a été "désinvité" par les autorités de Moutier. Ce n'est pas tant qu'il s'apprêtait à tenir des propos incendiaires, mais des organisations de motards étaient résolues à lui "faire sa fête"; elles manifestaient ainsi contre un projet de loi interdisant les compétitions motorisées qui fait suite à un postulat (d'un député UDC) adopté par le Grand Conseil bernois.

A Altdorf, les autorités ont révoqué l'accord qu'elles avaient donné en vue d'accueillir la "marche étoilée" organisée par l'Office central suisse d'aide aux réfugiés. Une célébration de la fête nationale qui mêlait trop ostensiblement Suisses et étrangers et qui avait suscité des menaces.

Deux faits parmi d'autres qui témoignent de la permanence de l'intolérance dans une société qu'on croit libérale parce qu'on y loue l'Etat de droit. Les dates symboliques sont peut-être particulièrement sensibles: que l'on se souvienne du scandale qu'avait provoqué l'interview d'une jeune fille très traditionnellement non conformiste à la télévision romande, le jour de l'an. Les peurs secrètes ont le sommeil léger: un cortège de lesbiennes, à Genève, a essuyé des invectives et suscité l'indignation à l'égard de son autorisation; la joie exhubérante des Italiens dans la nuit de la victoire au Mondial 1982 a déversé un torrent xénophobe dans le courrier des lecteurs.

On connaissait déjà le refus par l'autorité étatique d'une réunion ou d'une manifestation organisée par des particuliers, ou la contre-manifestation plus ou moins destinée à interdire de parole l'adver-

saire. Nouveau et intéressant: c'est l'Etat lui-même qui est baillonné. Les autorités d'Uri croyaient bien faire en sortant des sentiers battus, elles y sont ramenées sans ménagement. Menacée d'être prise en otage par les ayatollahs du moteur, Moutier renonce et Hofstetter, qui n'est pas pour rien une incarnation du "doux" en politique, ne cherche pas l'affrontement; solution inverse de ce conflit qui avait déjà le Jura pour théâtre: en septembre 1965, lorsque le Rassemblement jurassien prétendit tenir une réunion à l'occasion de la venue de deux conseillers d'Etat bernois à Porrentruy pour inaugurer une école, la manifestation fut interdite.

C'est peu dire que les Suisses n'apprécient guère la controverse. L'affrontement fait peur. Et pourtant ce pays connaît un foisonnement de démarches alternatives, au travers d'institutions telles que la pétition ou l'initiative ou par l'organisation de groupements divers. Pour peu que l'on s'y prenne bien, des réalisations originales à l'échelle du quartier ou de la commune sont possibles. Mais gare à ne pas déranger!

L'intolérance à l'égard de ce qui est différent est le signe d'une certaine fragilité individuelle et collective. Tout l'effort de la civilisation vise à la surmonter et c'est un combat jamais définitivement gagné; il n'est pas rassurant qu'il n'ait pas même été tenté à Moutier et à Altdorf.

FB

### Encore trois semaines d'été ...

... Pour Domaine Public, dont le prochain numéro paraîtra le 27 août et marquera la reprise du rythme hebdomadaire.

Bonnes vacances à tous.

# Le radi (cul -)cule ne tue pas

■ (réd.) Les radicaux avaient "du cran et du coeur". Maintenant, ils se demandent s'il ne leur faudrait pas "de la poigne?" Par exemple pour attaquer, au-dessous de la ceinture bien sûr, la politique financière et l'imposition des couples mariés.

Provocation publicitaire ou bêtise radicale, l'annonce ci-contre, parue dans *L'Hebdo* du 30 juillet révèle que, même pour un parti qui se dit "une valeur sûre", la politique s'apparente à une partie de lutte à la culotte, avec des fesses prêtes pour la prochaine empoignade ... Ou pour recevoir un coup de pied lors du prochain round électoral.

Dans le même numéro de *L'Hebdo*, les Démocrates-chrétiens romands se présentent comme un parti "au-dessus de la vague", avec une photo (un peu trouble) d'un jeune homme chevauchant une planche à voile. Entre la houle et la lutte à la culotte, l'automne s'annonce sportif.



## De la poigne?

Les radicaux examinent la politique fiscale à la loupe. Les milliards dépensés chaque année sont gagnés durement par nous tous. Rien de plus naturel, alors, d'exiger que cet argent soit dépensé judicieusement, et que la taxation fiscale soit équitable.

Les radicaux ont empoigné ce problème et déposé, en mars 1987, l'initiative «en faveur d'impôts fédéraux plus équitables pour les couples mariés et pour la famille». Ils s'opposent nettement aux exigences de certains milieux qui veulent le beurre et l'argent du beurre.

Oui, ils ont de la poigne.

Une valeur sûre

**Radical**

Parti radical-démocratique (PRD)

## Polar parlementaire

■ (cfp) Une douzaine de parlementaires fédéraux de la région desservie par l'édition bernoise de l'hebdomadaire dominical *Sonntags Blatt* ont pris la plume ou dicté à leur secrétaire les épisodes d'un roman policier qui se déroule dans les coulisses du Palais fédéral. Le premier chapitre, dû à Paul Günter (AdI - BE), nous raconte la découverte du corps sans vie du président du Conseil national. Qui est l'assassin? Au cinquième épisode, rédigé par Jean-Pierre Bonny (rad. - BE), on découvre quelques lignes en français: André Peirey, (rad. - VD) mis au courant de ce qui se passe et des éléments con-

cernant son canton, déclare "cela commence à devenir une histoire très vaudoise". Le feuilleton en est actuellement à sa sixième livraison. Le dernier chapitre sera écrit par Werner Martignoni (UDC - BE) dont on connaît les talents rédactionnels.

Ajoutons qu'un petit livre de fiction dont l'action se déroule aussi au Palais fédéral vient de paraître. Intitulé (traduction) "Révolte au paradis", il évoque un coup d'Etat perpétré à l'occasion d'une séance de l'Assemblée fédérale.

La Suisse étant, on le sait, un pays sans histoire, les auteurs s'en donnent à coeur joie d'en inventer.

## La Suisse roule plus propre

■ Un sondage effectué à la demande de Shell suisse auprès de 850 automobilistes montre que ces derniers se considèrent comme des amis de l'environnement: à la question "quels sont les principaux responsables de la pollution actuelle?", les conduc-

teurs accusent l'industrie (80%), les avions (46%), le chauffage domestique (35%), les motocyclettes et vélocycleurs (17%) et l'automobile (15%). Il s'agit bel et bien d'un sondage "d'opinion" ... "c'est pas moi, m'sieur, c'est lui".

## DP Domaine Public

**Rédacteur responsable:**

Jean-Daniel Delley

**Rédacteur:**

Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

André Gavillet

Yvette Jaggi

René Longet

Charles-F. Pochon

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz

Eric Baier

**Abonnement:**

63 francs pour une année

**Administration, rédaction:**

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

**Tél:** 021 / 22 69 10

**CCP:** 10 - 15527-9

**Composition et maquette:**

Domaine Public

**Impression:**

Imprimerie des Arts et Métiers SA

# Devoir de vacances

■ (jd) Pour nos lecteurs qui ont décroché en ce mois de juillet, une sélection d'informations qui en général n'ont pas fait la une, mais qui nous paraissent significatives.

**1er juillet.** Le Conseil fédéral a procédé à une modeste adaptation des prix des produits agricoles. Malgré cet ajustement il manque toujours 600 millions de francs pour que le revenu moyen des paysans soit aligné sur celui des travailleurs spécialisés de l'industrie. Par ailleurs le gouvernement met à l'étude la possibilité de paiements directs aux agriculteurs.

**6 juillet.** Une commission du Conseil national se prononce pour la ratification de la Charte sociale européenne signée en 1976 déjà par le Conseil fédéral. En 1984 le Conseil des Etats avait refusé de la ratifier.

**7 juillet.** La Caisse nationale d'assurance annonce pour 1986 une hausse de 3% des accidents professionnels et de 6% des maladies professionnelles, alors que les effectifs de la main-d'oeuvre assurée n'ont crû que de 1,8%. Cette hausse, qui dure depuis le début de la crise économique en 1975, reflète une dégradation des conditions de travail.

**10 juillet.** 100 à 200 candidats à l'asile devaient participer à la fête du 1<sup>er</sup> Août à Atdorf. A la suite d'informations sur l'intervention possible de casseurs zurichois et de groupes d'extrême droite, la municipalité a annulé son invitation, d'autant plus que le canton d'Uri a refusé de prêter main-forte à la commune en cas de désordres. A noter que les autorités municipales ont été bombardées de lettres anonymes en provenance surtout de la Suisse romande, suite à une conférence de presse tenue à Lausanne pour expliquer cette initiative originale.

**13 juillet.** On a fêté officiellement la naissance du cinq milliardième habitant de la planète. Au rythme actuel, le prochain milliard sera atteint dans onze ans.

Week-end d'enfer pour les Uranais: bouchon de 15 km sur la N2 et colonne interminable sur la route cantonale. Dans les chaumières la colère gronde et on évoque des mesures d'auto-défense.

**14 juillet.** Fin juin le Tribunal fédéral a débouté une actrice qui revendiquait un salaire égal à celui des comédiens pour sa

prestation dans une représentation théâtrale. Les juges de Mon-Repos décident à mi-juillet que l'exclusion des femmes du service volontaire de lutte contre l'incendie est anti-constitutionnelle. Une fois de plus la concrétisation du principe de l'égalité se révèle plus facile lorsqu'il s'agit d'imposer aux femmes de nouveaux devoirs que lorsqu'il s'avère nécessaire de supprimer les discriminations dont elles font l'objet.

Selon Léon Schlumpf, l'adaptation technique des usines hydroélectriques existantes permettrait d'augmenter la production électrique de 1,5 milliard de Kwh, soit 4,5% de la production indigène ou 25% de la production d'une centrale nucléaire.

**15 juillet.** La *Weltwoche* révèle que l'enquête disciplinaire ouverte contre Eduard Blaser, l'ancien chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe abruptement suspendu à la veille de Noël, n'a rien pu démontrer qui justifierait l'attitude de Pierre Aubert à l'égard de son subordonné.

**17 juillet.** La Cour de cassation du canton de Zurich a annulé un jugement du Tribunal cantonal condamnant un artiste-peintre de 26 ans à 8 ans de réclusion pour incendies et attentats à l'explosif perpétrés à Winterthur en 1984 (on se souvient que la maison du conseiller fédéral Friedrich avait été visée). La Cour a estimé que les preuves de la culpabilité n'étaient pas suffisantes, le Tribunal ayant construit son accusation sur la base des convictions politiques du prévenu.

**19 juillet.** Rebelotte au Gothard. L'organisation Greenpeace a profité des ralentissements pour distribuer aux automobilistes immobilisés 15 000 exemplaires du *Journal suisse des bouchons*.

**23 juillet.** Le député bâlois Eric Weber, 23 ans, dissident de l'Action nationale, demande au Conseil d'Etat de mettre à disposition de son mouvement, l'Action populaire, les caves du Rathaus pour célébrer, en avril 1988, le 99<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler.

**24 juillet.** Le département fédéral des affaires étrangères envisage de créer un poste pour le traitement des problèmes liés à la politique d'asile.

Le titulaire devrait assurer la coordination avec le délégué aux réfugiés. Est-ce à dire que jusqu'à aujourd'hui cette coordination ne s'est pas faite?

Un exilé yougoslave, naturalisé suisse, est devenu secrétaire central de l'Action nationale. Dragan Najman espère fermement être élu conseiller national argovien. En vue du scrutin fédéral de l'automne, son parti prévoit de déposer des listes dans au moins huit cantons, dont Genève, Neuchâtel et Vaud.

Le club des donateurs de l'UDC bernoise, constitué il y a deux ans, a changé de nom et se nomme désormais "Bären-Club" (club des ours).

## EN BREF

Dans une note sur le PSO (Parti socialiste ouvrier, ancienne Ligue marxiste révolutionnaire), le *Tages Anzeiger* a rappelé les origines romandes de ce parti, section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale. Les quorums élevés institués en Suisse romande font du PSO une formation surtout représentée dans les Grands Conseils d'outre-Sarine: un député à Zoug, un en Argovie, deux à Lucerne, un à Berne et un au Tessin. Certains de ces parlementaires ont été élus sur des listes d'alliances vertes.

Le parti écologiste suisse cherche un (une) secrétaire politique. Lieu de travail: Berne; entrée en fonctions: novembre ou décembre 87. Il s'agit d'un travail à temps partiel

## Découvrir la Suisse tant qu'elle existe encore

■ Jürg Frischknecht, journaliste à la *Wochenzeitung*, publie un guide de randonnée bien particulier: 35 buts de promenade dans des endroits de Suisse condamnés à disparaître – du moins dans leur aspect actuel – d'ici la fin du siècle pour cause de barrage, d'autoroute, de place de tir, de dépôt de déchets radioactifs, de complexe sportif.

Un livre politique certes – pour chaque projet, description de l'enjeu, identification des promoteurs et des groupes d'opposants – mais qui, comme tout bon guide touristique, indique routes et sentiers à suivre, possibilités d'hébergement et spécialités culinaires.

Pour la Suisse romande: Morat-Avenches-Yverdon (N1), Lac de Joux-La Thomassette-Le Brassus (Jeux Olympiques), Le Brassus-Mont-Tendre-Le Pont (place de tir), Aigle-Bois de la Glaivaz-Olion (déchets radioactifs), Vercorin-Val de Réchy-Nax (domaine skiable), Sierre-Martigny-embouchure du Rhône (Hydro-rhône).

"Wandert in der Schweiz solange es sie noch gibt", Limmat Verlag, Zurich, 368 pages, 24 francs.

## EXTRADITION

# Les "explications" du Président du Conseil d'Etat de Genève

■ (ag) Les relations intercantionales sont faites aussi de charriage. L'agressivité s'y défoule en plaisanteries où l'amitié peut piquer sans blesser. Il faut, pour être autorisé à la pratique de ce jeu, être reconnu de la famille. Ainsi des cantons romands entre eux. Si les Vaudois sont réputés, dans les bonnes histoires, lents, lourds, comme leur accent, les Genevois, chez qui le Rhône cesse de stagner, passent, dans ce répertoire, pour grandes gueules.

Malgré le poids des institutions internationales, malgré la densité des étrangers, Genève, dans la vie de quelques quartiers, dans de nombreux cafés qui ont résisté au conformisme des modes design, a su défendre et illustrer "cette qualité" d'expression. Il peut arriver pourtant que les exigences d'intérêt national aient à l'emporter sur la couleur locale. Cela aurait dû être le cas pour l'expulsion d'Hassan Dib.

Pour se prononcer sur le fond de cette affaire, il faudrait connaître l'ensemble du dossier. L'extradition est un acte d'une extrême gravité, quelle que soit la confiance que l'on puisse avoir dans la justice du pays demandeur. De toute façon, la règle qui veut qu'on ne reconnaisse pas comme délit justifiant l'extradition ce qui n'est pas sanctionné par le code du pays détenteur du suspect est une règle fondamentale.

A partir de là, il est possible que se soit déroulée une partie où le scrupule juridique était sincère, sans exclure un certain égoïsme national surdéterminant la rigueur dans l'interprétation des textes. On comprend que le juge français n'ait pas voulu, faute de preuves suffisantes, lancer une inculpation de complicité d'assassinat et que Berne, dans cette situation, ait refusé l'extradition.

Pourquoi, dans ce contexte délicat, le Président du Conseil d'Etat du canton de Genève, dont les services n'étaient pas l'autorité de décision, a-t-il accepté de faire, à la genevoise, un commentaire diffusé par Europe N°1, dont on connaît la large audience à l'heure des informations? M. Ducret expliquait que la Suisse est neutre (ce qui n'a rien à voir avec la question), qu'il avait sa conception des problèmes du Moyen-Orient, qui apparemment n'était pas celle du gouvernement français, ce qu'on peut concevoir, que "ces menaces" nous inquiétaient, etc. Propos graves qui laissent entendre qu'elles avaient pesé sur la décision suisse.

Si la Suisse doit apprendre à être confrontée à des difficultés internationales, la règle d'or implique que seule l'autorité compétente s'exprime par son porte-parole. Pas possible d'avoir à la fois la réputation du secret (parfois abusif) et de bavarder.

## GENEVE

# Euphorie financière

■ (jd) Les finances cantonales se portent à merveille. Le budget 1986 prévoyait un excédent de recettes de 34 millions; les comptes bouclent avec un bénéfice de 208 millions. Pas de raison donc pour les partis gouvernementaux de faire la grimace, d'autant plus que le Conseil d'Etat annonce une baisse des impôts pour l'an prochain.

Lors du débat parlementaire seuls les minoritaires, fidèles à leur rôle, sont venus troubler cette belle harmonie.

Abstention des Vigilants qui prônent le repli sans proposer pour autant une alternative cohérente. Opposition des Communistes qui ne crachent pas sur la manne publique mais qui aimeraient la dépenser autrement: plus de logements sociaux, de meilleurs transports publics notamment. Opposition également des Ecologistes qui ne peuvent accepter cette fuite en avant, cette absence de priorités dans la gestion des deniers publics. Le fait est que ces chiffres qui de-

vaient inciter à l'optimisme ne reflètent qu'imparfaitement la réalité économique et sociale du canton. Le boni tout d'abord: pour la plus grande partie il s'agit de plus-value d'impôts payés par quelques grandes sociétés (96 millions) – dont on sait qu'elles peuvent quitter Genève d'un jour à l'autre – et de droits d'enregistrement dus à une forte augmentation des transactions immobilières.

Les investissements ensuite. Niveau record en 1986 (446 millions) mais charges en hausse (273 millions) qui pèseront sur les générations futures. Ces dernières bénéficieront-elles d'une conjoncture économique aussi favorable pour faire face aux enga-

# Le profit fragile

■ (y) Voilà des mois, et des années même, que les marchés des capitaux sont en effervescence: des instruments de financement inattendus prolifèrent, des nouvelles "places" cherchent à se tailler une tranche du gâteau grandissant, des centaines de millions de dollars, parfaitement volatiles, circulent chaque jour à travers le monde, jouant sur les fuseaux horaires et les différences de taux. On n'arrête pas le progrès, il s'accélérait plutôt de lui-même en l'occurrence. Et personne ne se hasarde à prédire où va mener cette course effrénée à l'innovation financière et aux profits "purs", sans contre-valeur matérielle, ni même base réelle. Le tout ne va pas sans susciter certaines inquiétudes, du côté des gouvernements d'abord. A Bonn par exemple, on constate sans joie que l'évolution actuelle sur les marchés financiers coïncide avec le mouvement de déréglementation qui n'épargne pas le secteur bancaire. Quant aux grandes institutions économiques et financières internationales, qui n'ont pas l'habitude de dire leurs sentiments, elles laissent transparaitre certaines préoccupations relatives aux effets de la croissance explosive des marchés financiers en ces années 80.

Les milieux bancaires eux-mêmes se demandent si et quand va s'arrêter le mouvement, dont ils ne sont plus sûrs de garder longtemps la maîtrise. A Zurich, on multiplie les avertisse-

gements pris aujourd'hui? Les entreprises de la construction sont suroccupées et les prix pratiqués s'en ressentent. Genève est devenu un chantier permanent et la grogne parmi la population est clairement perceptible. L'euphorie financière repose sur des bases fragiles. Elle sert de prétexte à la classe politique pour éviter de faire des choix, de fixer des priorités. On croit ainsi ne mécontenter personne. Pourtant les symptômes de l'indigestion sont bien visibles, les récents succès électoraux des écologistes en témoignent. Les bonnes paroles sur la maîtrise du développement et sur l'amélioration du cadre de vie ne feront plus longtemps illusion.

ments, ce qui permet à chaque fois de jeter une pierre dans les jardins de la nouvelle City de Londres et de quelques autres places financières (re)devenues concurrentes; et cela bien sûr tout en profitant de cette évolution puisque les grandes banques suisses opèrent elles-mêmes sur les marchés internationaux, l'UBS étant pour sa part en passe de devenir le premier négociant en papiers valeurs sur la place de Londres.

Il y a enfin quelques sages qui s'interrogent sur le sens du tourbillon financier contemporain. Bien entendu, ils ne sont pas dans le coup et ils peuvent utiliser la distance qui les sépare des affaires courantes pour prendre un peu de recul. La presse économique ne leur donne pas encore la parole, mais ils la prennent déjà dans les journaux non spécialisés. Ainsi, la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* publiaient (le 23 juillet dernier, dans le creux discret des vacances) un éditorial plutôt flamboyant de Jean-Luc Lederrey, dénonçant "La baudruche financière".

Deux mois plus tôt, dans sa chronique hebdomadaire, Louis Guisan, observateur désormais distant mais toujours curieux des réalités, émettait certaines considérations critiques sur "Le capital désincarné" et sur les possibilités de faire de l'argent avec de l'argent seulement. Les deux articles se terminent par des prédictions funestes au cas où. L'ancien conseiller d'Etat et aux Etats libéral: "Le capitalisme privé ne périra pas sous les coups de la politique, car personne aujourd'hui ne conteste sérieusement qu'il soit le moins mauvais des régimes. Mais il pourrait succomber sous les excès d'imagination des capitalistes" (*Gazette de Lausanne*, 23/24 mai 1987). Et Jean-Luc Lederrey: "Tout le système financier repose en définitive sur la psychologie et la confiance des investisseurs dans le monde entier. C'est pourquoi, si la performance des marchés financiers divergeait par trop de celle de l'économie réelle, un effondrement, aux conséquences incalculables pour l'activité économique et l'emploi, serait à craindre à tout moment". Il est temps que, par exigence philosophique ou par simple réalisme économique, les avertissements se mul-

tiplient aussi vite que les nouveaux instruments de financement. On ne peut poser une pyramide sur la pointe sans savoir qu'elle risque de verser. Ou, pour reprendre une autre image, l'échafaudage ne saurait tenir durablement la façade, pas plus que le papier peint ne soutient le mur contre lequel il est collé. En clair: la fragilité du système financier planétaire est immense, et pas seulement du fait de l'endettement, ni même de la banqueroute virtuelle de nombreux pays. Si la partie solide du monde manque de solidité, sur quoi se fonde l'édifice?

## Retrouver le droit chemin

■ (cjp) Un centre de recherche sur l'éthique de l'économie existe depuis 1983 à l'Université de St. Gall. Son importance vient d'être renforcée par la création d'une chaire d'éthique de l'économie (*Wirtschaftsethik*), et il est question d'y joindre un institut autonome. Le titulaire de la chaire, Peter Ulrich, a fait ses études à Fribourg et à Bâle. Il enseignait à Wuppertal, en Allemagne, après avoir consacré son travail d'habilitation aux "sciences économiques et à leurs bases philosophiques".

La création de ce nouvel enseignement est-elle motivée par les "dérapages" constatés ces dernières années dans la vie économique ou par le retour en force des fondamentalistes religieux? Difficile encore à se prononcer, mais le fait est que la même tendance se manifeste déjà aux Etats-Unis. Le *Figaro-magazine*, peu suspect de gauchisme, notait récemment que le cours d'éthique des affaires, donné à la Harvard Business School par le professeur Kenneth E. Goodpaster, est suivi actuellement par cent soixante-cinq étudiants alors qu'il y en avait vingt-cinq en 1980.

Précision importante, il s'agit d'un cours facultatif. Il s'intitule "Les aspects moraux de la vie des entreprises".

Ne nous faisons malgré tout pas d'illusions. Cette tendance ne sonne pas encore le glas des scandales et des fraudes.

# L'écologie helvético-pragmatique

■ La montagne des "gadgets" hétéroclites mais salutaires qui, de l'éolienne aux chiottes secs, sont dans le vent écologique, laisse dans la bouche un goût amer d'éclatement et de dispersion qui fait du tort à l'écologie. Qu'on lise Laurent Rebeaud dans l'excellente revue du WWF (*Panda*, mai 1987, "Energies pour la vie") ou Pierre Lehmann ici-même à propos des énergies renouvelables, on est documenté à l'excès sur mille et une facettes de tels ou tels phénomènes naturels, mais il manque une conception d'ensemble.

Mais entendons-nous bien! Il n'est pas question de proposer l'édification d'un grand système dogmatique au sens de la pensée philosophique allemande du XIX<sup>e</sup> siècle, voire même tel que les Français l'ont pratiqué par sociologues interposés.

Non, les Suisses sont réticents en face des grandes idéologies jacobines, ils leur préfèrent des îlots de réflexions pragmatiques qui, tout en consolidant l'intelligence d'une situation, n'en restent pas moins fortement enracinés dans les faits matériels et concrets. C'est la richesse manifeste des écologistes romands que d'être les porteurs privilégiés d'un tel pragmatisme à l'intérieur de leurs convictions propres.

Notre réflexion va s'articuler autour de trois thèmes qui ont ceci de commun qu'ils s'apparentent plutôt aux idées politico-sociales du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rien de surprenant à cela, car le XVIII<sup>e</sup> anglo-saxon a laissé plus d'empreintes profondes en Suisse, que le XIX<sup>e</sup> et son invention d'une véritable roue dentée de l'histoire sociale que l'on nomme "progrès social".

## **La croissance économique modérée par l'étude des grands cycles naturels.**

Le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> auront fait de la croissance économique une véritable catégorie de la pensée économique. Il est par définition difficile d'établir un raisonnement en économie sans faire appel à ce concept. Il serait insensé de renoncer à cet outil de la réflexion économique-sociale tant

qu'il reste effectivement opérationnel. Laissons le temps faire son œuvre de sédimentation, et la notion de croissance connaîtra peut-être le même sort que la jachère ou le servage. La croissance n'est pas le seul processus naturel dont l'homme puisse activement s'inspirer. Pour A. Keller, de l'Institut de chimie minérale de l'Université de Zurich, "il faut s'inspirer de la nature qui a réussi, par un réseau complexe de cycles interdépendants, à subsister, grâce au rayonnement solaire quotidien. La recherche devra de plus en plus s'orienter dans cette direction. Le but étant de boucler les cycles de la matière grâce à l'énergie solaire et sans produire de nuisances" (*Panda* II/87, p.25).

## **Casser les monopoles ou les oligopoles scientifiques**

La mentalité originelle des sciences expérimentales, dans la grande tradition de Bacon, Descartes et Galilée a inventé la notion de regard scientifique sur le monde: une réduction du monde, un rétrécissement du cosmos aux dimensions d'un objet d'étude à l'échelle humaine.

Cette contraction des foyers de l'analyse scientifique a permis d'ériger de véritables monopoles ou oligopoles scientifiques telle la physique nucléaire ou la biologie moléculaire.

J'appelle "monopole scientifique" un champ particulier de la connaissance dans lequel les sciences ne sont plus considérées comme l'une des formes possibles de la connaissance, mais au contraire comme la forme exclusive et monopolistique de la connais-

sance. C'est pourquoi l'écologie, tout en défendant la légitimité de l'approche scientifique du monde, professe un réel pluralisme de la connaissance. Ce pluralisme, en maintenant la compétition en des formes variées d'étude scientifique, évite l'apparition de véritables empires techno-scientifiques qui s'apparentent plus à une forme "oubliée" de monothéisme.

## **L'écologie "immergée" dans l'histoire suisse**

L'histoire suisse, à quelques exceptions retentissantes près, n'est faite ni de rupture, ni de conflits irréductibles. La représentation dominante de l'histoire suisse est donc le "consensus" qui apparaît nécessairement dans le creuset des pluralismes.

L'écologie convient parfaitement à ce moule.

Le concept de défense de la nature existe à l'état actif en Suisse depuis plus d'un siècle avec les sociétés de protection de toutes sortes. Curieusement, la notion de protection du patrimoine tant culturel que naturel apparaît en Suisse en plein XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire en pleine révolution industrielle. La tradition helvétique (le parc national, la prairie du Grütli) est donc plutôt du côté des écologistes.

Reste la difficile conciliation entre les deux symboles du "barbu anti-nucléaire" et l'armailli conservateur protégeant son alpe et ses vaches. Il est clair que l'écologie véhicule un fort tirant de critique sociale et scientifique que le conservatisme helvétique même populaire, n'est pas prêt de digérer. Alors?

La question cruciale sera bien celle de la croissance évoquée ci-dessus. Tant que domine le principe économique qui veut que la croissance est non seulement un mouvement réel de la société industrielle, mais surtout que c'est *le seul* significatif, alors l'histoire telle qu'amorcée au XIX<sup>e</sup> siècle continuera à s'imposer. Par contre, s'il advient que l'étude des grands cycles naturels laisse entrevoir que l'économie elle aussi pourrait s'orienter vers une prise en compte fondamentale du recyclage, alors que le progrès social pourrait être rebaptisé "cycle social".

Eric Baier

# Objectivement subjectif

Voici quelques années, nous avons eu à nous prononcer sur une initiative visant à interdire l'exportation des armes. Les partisans de l'initiative nous disaient que cette exportation était en relation directe avec le scandale de la misère dans le tiers monde; et les adversaires rétorquaient que l'acceptation de l'initiative mettrait en grave danger notre défense nationale, et donc notre indépendance. Vous connaissez la suite: 20 à 30% des citoyens (je n'ai pas les chiffres exacts sous la main) ont donné raison aux adversaires, cependant que 15 à 20% ont approuvé l'initiative. Et comme d'habitude, une bonne moitié n'ont pas voté, ce qui revient à dire qu'ils se f... éperdument tant de l'indépendance de la Suisse que de la misère dans le tiers monde. Deux possibilités: ou bien il faut croire qu'ils ne *savaient* pas et que la dénonciation avait été vaine; ou bien que sciemment ils prenaient leur parti (de cette misère ou du danger couru par notre indépendante) – au fait, je serais curieux de savoir ce que Mme P. a voté...

Elle n'est d'ailleurs pas la seule à être mécontente: M. Philibert Muret se plaint de ce que, à propos de l'objection de conscience, je l'aie accusé de se contredire.

Il m'écrit:  
"Objectivement, la désertion est plus grave que le refus de servir, par son effet direct sur la capacité de combat, la discipline, le moral, etc. Mais *subjectivement* le déserteur peut invoquer des excuses (je ne dis pas qu'elles soient suffisantes) que n'a jamais le réfractaire. Prenons un autre exemple dans un domaine différent: un meurtre est objectivement plus grave que le délit de lésions corporelles, mais il peut arriver que le meurtrier ait des excuses que ne peut invoquer l'auteur d'une simple blessure. Il n'y a donc pas corrélation

nécessaire entre la gravité d'une infraction et l'existence ou l'inexistence de circonstances de nature à excuser plus ou moins l'auteur."

Force m'est de reconnaître que M. Muret tient là une position parfaitement cohérente et propose une "morale" qui ne l'est pas moins. On appelle ça une "morale de l'intention". Nous la devons aux Jésuites. Faut croire que sur ce point, je suis resté disciple de Pascal – et janséiste!

Pour en revenir au livre de Blaise Lempen, *L'avant-guerre nucléaire*, ce qu'il faut retenir, c'est l'ampleur de l'information (reportages sur place, à Beyrouth, en Amérique centrale, au Tschad, en Afghanistan, en Pologne...), mais aussi la chaleur de ces reportages, dont certains sont bouleversants, par exemple celui où il évoque "le partisan Gianni" – un partisan italien de l'époque du fascisme. Même chaleur, même générosité que chez Ziegler – un peu plus "de droite", sans doute, et parfois marquée par l'anticommunisme. Mais ceci est-il nécessairement un défaut?

PS Décidément, mes articles sur le dernier livre de Ziegler, et le rapprochement que je faisais entre ses détracteurs et les révisionnistes, ont beaucoup déplu! Mettons que l'expression ait dépassé ma pensée. Je remarque cependant que Mme P. continue à parler de scandales mondiaux "dénoncés d'ailleurs depuis longtemps par beaucoup d'autres que lui". J'ai envie de répondre ce que Gide répondait à propos de la célèbre phrase de La Bruyère: "Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent." Eh oui, disait-il! Mais comme personne n'écoute, on est bien obligé de répéter – et Ziegler le fait excellemment.

Le quotidien de Winterthur *Weinländer Tagblatt* vient d'être racheté par la maison Huber AG, éditeur de la *Thurgauer Zeitung*, principal quotidien de Thurgovie. L'ensemble devrait atteindre un tirage de 30 000 exemplaires avec trois titres différents et des pages régionales.

La publication dans notre dernière édition d'un écho sur *La Lutte syndicale* nous vaut une lettre du rédacteur de *FCTA-Solidarité*. C'est l'occasion de signaler que l'hebdomadaire du syndicat du commerce, des transports et de l'alimentation est aussi un journal "complet", puisqu'il contient des pages internationales, culturelles, etc ... Son rajeunissement de présentation remonte à six mois et dès le 21 août, il sera lui aussi imprimé par les Populaires de Lausanne.

## MEDIAS

Ne cherchez pas dans l'impres-  
sum de *L'Hebdo* la fonction de Hans Jürg Deutsch, auteur de l'article sur l'éclatement de la famille Frey (23.7). Il s'agit tout simplement du grand patron des rédactions de la maison Ringier, membre de la direction de l'entreprise.

Les critiques de droite de la radio et de la TV alémaniques citent la Suisse romande comme modèle, tant sur le plan rédactionnel que financier. De quoi faire taire Dame France-Line Matile, qui voit dans les journalistes de La Sallaz et du Quai Ernest Ansermet la forme la plus sournoise de la subversion anti-patriotique. En effet, pour la seule télévision, les 842 collaborateurs de la chaîne alémanique ont produit en 1986 4765 heures d'émissions pour un coût de 138 millions. Dans le même laps de temps, les 659 romands produisaient 5239 heures de programmes pour 113 millions seulement, alors que la Suisse italienne, avec 490 collaborateurs, émettait pendant 3668 heures et dépensait 73 millions.



# Ces substances qui nous polluent

Pollution de l'eau, de l'air, des sols, de nos aliments, de notre logement, de notre place de travail – partout nous rencontrons des substances chimiques. Il est inévitable qu'un certain nombre des 65 000 composés actuellement sur le marché parviennent dans l'environnement.

On sait à peu près quelles sont les substances dont le contact est à éviter, mais on est encore largement ignorant de leur effet *par* et *pour* l'environnement. La pratique et la législation traduisent ce retard dans nos connaissances.

## L'écotoxicité

Il s'agit de la toxicité par et pour l'environnement d'une substance. Pour l'environnement: pour la flore, la faune et les cycles naturels. Par l'environnement: par le passage des substances dans les mécanismes environnementaux. Ces mécanismes sont principalement au nombre de trois.

– **La concentration.** A chaque maillon de la chaîne alimentaire s'opère une concentration d'un facteur 10. Une substance diffusée à l'origine à très faible dose peut parfaitement, si elle est présente sous une forme assimilable par des organismes vivants, dépasser les seuils de toxicité en bout de chaîne. C'est ainsi que le DDT rejeté dans les années 60 sur nos champs a empoisonné les rapaces au point de les empêcher de se reproduire. On se souvient également que les poissons de la baie de Minamata avaient concentré suffisamment de mercure pour que, suite à leur consommation, naissent des enfants malformés.

– **La persistance.** Si de nombreux composés de synthèse se dégradent naturellement et rapidement en molécules inoffensives, d'autres ont une longue persistance. Tout le problème des déchets toxiques est là.

– **L'interaction.** De nombreuses substances, peu ou pas dangereuses prises isolément, développent un grand potentiel toxique en association avec d'autres. C'est un phénomène bien connu des toxicologues, mais qui se complique singulièrement en écotoxicologie du fait du grand nombre de substances impliquées. L'erreur a été d'admettre la

mise en circulation de substances dont on ne connaît pas bien les effets dans les cycles naturels. L'OCDE, et le Programme international sur la sécurité des substances chimiques, commun à l'OMS, à l'OIT et au PNUE, mettent les bouchées doubles pour rattraper la situation. Mais cela prendra des années...

C'est que la méthodologie classique de la toxicologie se révèle insuffisante: l'approche traditionnelle substance par substance, limitée à des effets spécifiques, dans des domaines d'application spécifiques est impuissante à saisir les problèmes. Il faut apprendre à penser en termes de cycles, cycles des substances dans des cycles biologiques.

Pour l'être humain également, c'est la dose globale reçue qui compte, peu importe que telle substance lui parvienne par l'air, telle autre par l'eau ou encore une troisième (peut-être la même) par l'alimentation.

## L'ordonnance sur les substances

L'entrée en vigueur de cette ordonnance, le 1<sup>er</sup> septembre 86, marque un tournant dans les exigences légales à l'égard des substances. Le premier volet de ce texte définit la procédure à suivre pour la mise sur le marché de nouvelles substances. De manière générale, il incombe au requérant d'établir l'innocuité de son produit; c'est ce qu'on appelle l'autocontrôle. L'ordonnance lui impose de prendre les précautions nécessaires, et notamment d'accompagner la substance de toute indication utile pour en assurer un emploi sans danger pour l'environnement. Qui va assurer que l'utilisateur respectera à la lettre ces instructions?

Pour la plupart des substances, il suffit au requérant de notifier son dossier à l'autorité, pas besoin d'obtenir une autorisation. Des instructions sur la présentation du dossier de notification sont en préparation: leur contenu sera décisif.

Pour les 65 000 substances déjà en circulation, l'ordonnance procède en deux temps. Dans sa version actuelle, elle se borne à réglementer l'emploi de certaines substances, parmi lesquelles les composés organiques

halogénés, per- et trichloréthylène, PCB, mercure, cadmium, CFC (qui s'attaquent à la couche d'ozone).

Le texte est passablement touffu, rempli d'exceptions, de délais et de complications. Pour les CFC, par exemple, on est d'un laxisme extraordinaire. Une deuxième étape devrait suivre, plus ferme, et plus simple à la fois, et englobant des catégories de substances comme les solvants, les colorants, les pesticides, les produits chlorés (PVC). Un programme de détection systématique des substances les plus dangereuses est lancé au sein de l'OFPE; il fournira la base aux compléments nécessaires de l'ordonnance.

Le problème est bien sûr politique. Les instruments administratifs doivent être aiguisés et complétés par des instruments d'orientation économique visant à internaliser les coûts externes: responsabilité civile intégrale du producteur, taxes d'orientation... Hélas, le Conseil fédéral n'entend pas brusquer l'industrie chimique (il a fallu la Schweizerhalle pour qu'on entreprenne l'inventaire des sites potentiellement dangereux). La Suisse ne participe pas au programme international sur la sécurité des substances, la chimie s'y oppose.

Une autre exigence est la coordination, sous l'égide de l'OFPE, de l'ensemble des instances chargées d'évaluer des toxicités et de faire respecter la sécurité dans le domaine de la chimie. Ces instances, qui travaillent aujourd'hui de manière complètement sectorielle, et dont l'activité par conséquent laisse beaucoup de choses dans l'ombre, devraient être rassemblées, par exemple au sein d'une Division de la sécurité chimique, chargée également du contrôle des installations de production et de stockage, du transport de matières toxiques et de la gestion de déchets dangereux.

De même qu'il faut désormais raisonner en termes de cycles et d'interactions, il faut pouvoir suivre une substance du début à la fin dans toutes ses répercussions. La maîtrise de la chimie – et, partant, la protection efficace de l'environnement – est à ce prix.

René Longet

Société suisse pour la protection de l'environnement.